

LA DÉCLINAISON DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES  
DANS LES PROJETS ET POLITIQUES DE MON TERRITOIRE

# COMMENT FAIRE PARTICIPER LA POPULATION À LA DÉMARCHE TRAME VERTE ET BLEUE ?



« VISITE DE TERRAIN  
À SÉLESTAT, 13 AVRIL 2010 »

Photo © Région Alsace

Au-delà de la construction technique de la Trame verte et bleue, la dynamique créée lors de son élaboration peut être l'occasion d'aller plus loin en permettant à la population de prendre part aux réflexions sur les enjeux écologiques d'un territoire. Associer les usagers à la définition et à la gestion d'une continuité écologique lui confère une dimension sociale, indispensable à son appropriation par tous.

En effet, une politique publique locale de Trame verte et bleue peut être profitable à la population autant qu'à la biodiversité, notamment en contexte urbain où le végétal se fait plus rare. Elle engendre des retombées positives sur de

nombreux aspects de la vie locale (cadre de vie, lien social, déplacements cyclables...) et justifie ainsi que les citoyens soient acteurs de la connaissance et du respect de la biodiversité.

Une série de démarches participatives (sensibilisation, observatoire de la nature...) est facilement mobilisable pour la compréhension et l'acceptation des enjeux par les citoyens. Réflexion pouvant être intégrée dans le document d'urbanisme, il s'agit de comprendre quelle place tient la biodiversité dans le projet de la commune et des citoyens et comment elle participe dès lors à la construction du projet de territoire.

## Partager une vision du terrain de la Trame verte et bleue

Il existe aujourd'hui de nombreuses approches pour échanger sur les questions de biodiversité avec les populations : questionnaire aux habitants, concours photographique de la biodiversité locale, travail avec les conseils de quartier, observatoire participatif, journée « nature », world café...

Les sorties et visites de terrain sont un bon outil pour échanger et regarder de manière différente le territoire et les espaces constituant la Trame verte et bleue. Arpenter

le territoire (à pied, en bus...) permet aux habitants de re-découvrir des sites connus et d'en expliciter les connaissances qu'ils en ont et l'affectif qu'ils y associent. Les impressions recueillies peuvent être retranscrites sur des cartes d'état des lieux, de dynamiques d'évolution et d'enjeux. Ces approches permettent d'appréhender la dimension sociale de la Trame verte et bleue complémentaire de l'approche stricto-scientifique.



### EXEMPLE

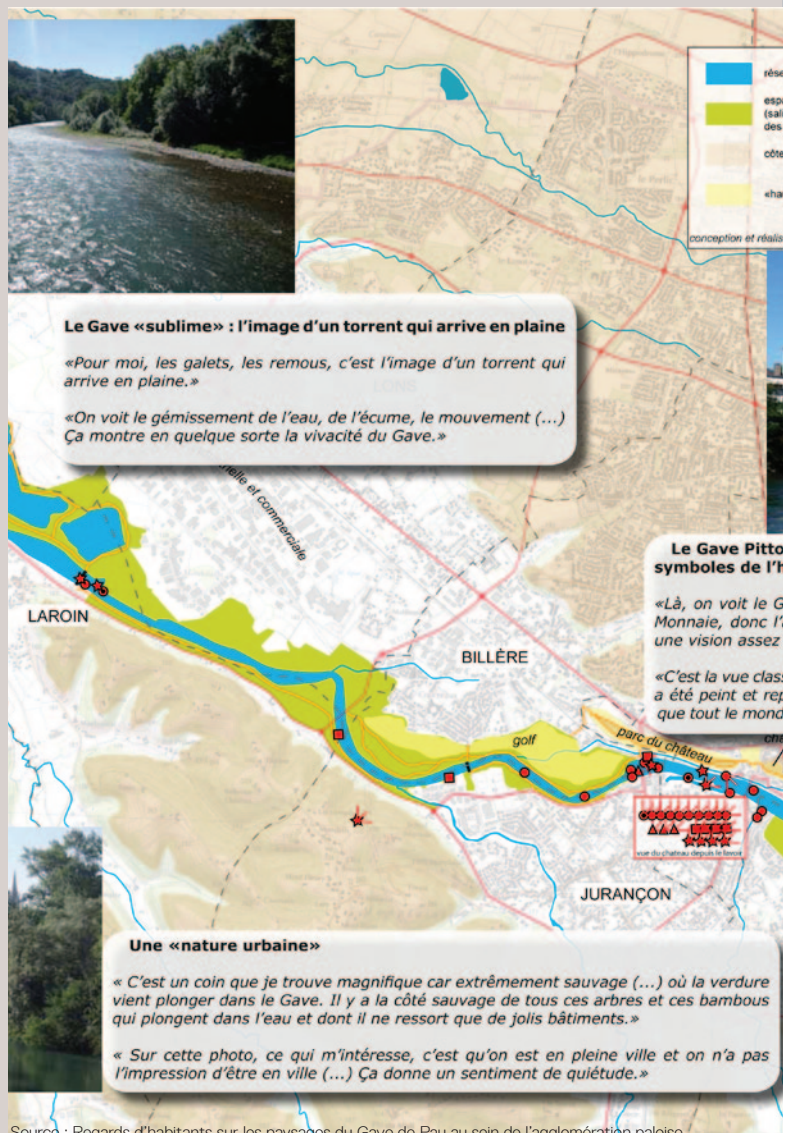
#### UNE ENQUÊTE PHOTOGRAPHIQUE AUTOUR DU GAVE DE PAU

En rupture avec une urbanisation qui a trop longtemps tourné le dos au Gave de Pau, la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées (CAPP) souhaite une intégration plus fine et plus complexe de la rivière dans la ville. Le Schéma directeur d'aménagement des berges du Gave est le fruit d'une approche croisée entre diagnostics scientifiques, techniques et paysagers, regards et contributions des habitants et des usagers et d'une concertation avec les élus locaux.

Balades urbaines, sorties en raft, conférences ont été organisées pour susciter et organiser le débat. Un travail piloté par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour a permis d'organiser la concertation citoyenne en intégrant, dès le diagnostic, les pratiques, représentations paysagères et attentes des habitants associées au gave de Pau. La mobilisation des habitants (33 participants) s'est faite par l'intermédiaire d'une méthode originale déclinée en 4 étapes :

1. Faire réaliser à des habitants volontaires un portrait photographique des paysages du Gave et de ses berges en répondant à une grille de six questions ;
2. Discuter ensuite avec eux des photographies réalisées à l'occasion d'un entretien individuel (pour localiser les lieux de prises de vue et argumenter le choix des clichés) ;
3. Présenter les résultats de l'enquête et en débattre avec les participants lors d'une réunion intermédiaire dans chaque structure ;
4. Présenter les résultats globaux de l'enquête lors d'une restitution publique ouverte aux élus, aux associations et aux habitants.

Cette démarche a permis d'organiser la concertation des habitants autour de ce projet, de faire émerger et partager une forme d'expertise sur les pratiques (fréquentations, usages) et les représentations de cet espace.



## Co-construire une stratégie globale de Trame verte et bleue

Au-delà de l'élaboration d'un diagnostic partagé, les citoyens peuvent être de véritables acteurs d'une politique locale en faveur de la Trame verte et bleue et peuvent soutenir les services publics dans leurs démarches.

La diversité des usagers présents sur un territoire multiplie les visions sur la vocation et la gestion des différents espaces. La richesse des points de vue des uns et des autres permet une lecture collective de l'environnement naturel et peut être intégrée

dans l'élaboration d'une planification ou d'une politique locale d'une collectivité. La participation citoyenne procure des souvenirs communs, des perceptions et un vécu partagés qui alimentent les choix à faire et permettent de prioriser des actions « Trame verte et bleue » sur un territoire.

Les propositions d'action qui résultent d'une telle co-construction offrent l'opportunité d'innover ou de pousser plus loin les actions déjà engagées avec les populations.



### EXEMPLE

LE PARC NATUREL URBAIN (PNU) DE STRASBOURG :  
UNE STRATÉGIE MISE À L'ESSAI DANS TROIS QUARTIERS DE LA VILLE

Source : Livre blanc de l'atelier de projet du PNU

Le PNU de Strasbourg est un exemple de démarche participative innovante déclinée dans trois quartiers de la ville depuis 2011. Il se propose d'être un territoire laboratoire de nouvelles approches pour allier la nature, l'habitat et l'activité économique.

Après plus d'un an de travail, une compilation des orientations et des actions à mettre en œuvre a été rédigée à l'image des chartes des Parcs Naturels Régionaux. Elles ont vocation à servir de base à la définition du projet de territoire « durable ». Une trentaine d'acteurs associatifs et d'habitants se sont impliqués dans la démarche, au cours de dix séances de travail et autant de visites de sites.

Actuellement, une phase d'analyse de faisabilité des propositions émises est en cours avec les services de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS). Chaque projet « PNU » (création de sentier de promenade, valorisation de prairies...) donne lieu à la constitution d'un groupe de travail qui associe des volontaires associatifs, des habitants et des agents de la CUS. Ce groupement a ensuite pour mission de discuter la mise en place du projet sur le territoire du PNU.



## Faire vivre la Trame verte et bleue en continu

La concrétisation de la Trame verte et bleue sur un territoire repose sur une mobilisation de partenaires associatifs et représentants de quartier. L'appropriation de cette politique est un processus de long terme, qui nécessite la mise en place d'actions en continu à destination des populations.

Une fois la Trame verte et bleue définie, la collectivité peut soutenir et accompagner de nombreuses initiatives d'habitants qu'elle considère comme des outils favorisant la biodiversité locale.

De nombreux micro-projets participatifs, ou opérations pilotes, peuvent contribuer à alimenter la Trame verte et bleue en continu et à créer un lien social entre les

habitants et leur environnement naturel proche. Ils permettent aussi d'apporter des connaissances écologiques nouvelles, de reconstituer le patrimoine naturel déficitaire et de renforcer la perméabilité écologique des villes.



### EXEMPLE

#### L'OPÉRATION TOTEM VERT, À ROUBAIX

Source : <http://developpement-durable.ville-roubaix.fr/on-vous-aide/votre-petit-coin-de-nature/embellissez-votre-facade/>

Déjà initiateurs et co-acteurs de la définition de la politique Trame verte et bleue, les habitants de Roubaix sont également présents dans sa mise en œuvre et sa gestion. Le lancement de la démarche a été matérialisé par l'organisation d'une Journée de la Nature et de la Biodiversité à laquelle 70 associations locales et représentants des quartiers ont participé.

Par la suite, c'est par exemple à travers l'opération « Totems verts » que la Ville encourage la végétalisation des façades

de logements dans des quartiers en difficultés. D'initiative associative, l'opération consiste à favoriser l'installation de plantes grimpantes sur les murs d'habitation ou d'équipements publics. Elle permet d'embellir les façades tout en favorisant la biodiversité urbaine. Elle crée des éléments relais pour les oiseaux et insectes entre les différents espaces verts de la ville. Plusieurs acteurs sont mobilisés : la mairie apporte une aide financière de 180 €. L'habitant participe à hauteur de 20 € pour l'installation qu'il est ensuite tenu d'entretenir. L'opération compte aujourd'hui une centaine de totems verts réalisés.

### EXEMPLE

#### UNE RÉFLEXION SUR LES DÉLAISSÉS À PARIS

A travers le dispositif « Nature + », la ville de Paris entend faire de la nature un levier de l'investissement des habitants dans la transformation de leur quartier. Ce dispositif vise à revaloriser les espaces verts intermédiaires déqualifiés. L'ambition de Nature + est de créer, sur un mode participatif, une dynamique de projets de nature en ville, fondée sur l'embellissement et la création de lieux végétalisés, supports de nouveaux usages (insertion, pédagogie...). Dans les années à venir, la ville de Paris étendra cette action à d'autres secteurs.

Par ailleurs, des citoyens volontaires participent à des inventaires portant sur une quinzaine d'espèces de plantes, d'oiseaux et d'insectes. Cette démarche est intégrée dans les observatoires nationaux de science participative mis en place par plusieurs structures scientifiques. Via son Observatoire, la Ville souhaite aussi favoriser l'émergence de projets citoyens (accompagnement, conseils, valorisation des expériences...), comme par ex. : végétaliser sa cour d'immeuble, son balcon, des pieds d'arbres ; contribuer à la réalisation et à l'installation d'abris en faveur de la biodiversité ; débats et visites de quartiers...



Région Alsace  
1 place Adrien Zeller  
67070 STRASBOURG  
Réfèrent : Clara Jezewski-Bec



DREAL Alsace  
2 route d'Oberhausbergen  
67070 STRASBOURG  
Réfèrent : Philippe Meyour



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, directrice générale de l'ADEUS**  
Équipe projet : **Anais Gsell-Epailly (chef de projet), Camille Massé, Valentine Ruff, Maryline Roussette**  
Photo : **Jean Isenmann** - Mise en page : **Sophie Monnin**  
© ADEUS - Septembre 2013

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)